

## **Quantification, qualification et modalité. Les cas de *pouvoir* et *devoir*.**

**ERIC GILBERT**

**NORMANDIE UNIV, UNICAEN, CRISCO, 14000 CAEN, FRANCE**

Les considérations que nous nous proposons de faire sur un traitement possible de la modalité, à propos de *devoir* et *pouvoir*, s'inscrivent dans le cadre théorique élaboré par A. Culioli, généralement connu en France sous le nom de Théorie des Opérations Enonciatives.

Nous ne pourrions pas, à l'occasion de cet article, présenter l'intégralité de la T.O.E., qui n'a de toute façon pas la prétention de constituer un système fini, mais est au contraire en évolution constante. Nous nous contenterons d'en rappeler les grandes lignes, notre propos étant surtout d'en exposer les développements les plus récents, ainsi que l'utilisation qui, à notre sens, peut en être faite, au travers précisément d'une analyse des principales valeurs des deux modaux français, *devoir* et *pouvoir*. La T.O.E. est, il est peut-être utile de le rappeler, une approche linguistique qui refuse d'opérer un cloisonnement entre ce qui serait du domaine de la syntaxe, par opposition à ce qui serait du domaine de la sémantique ou de la pragmatique. Son objectif est de construire à terme un système de représentation métalinguistique qui traite les marques textuelles comme représentant les traces d'opérations langagières participant à la construction du sens, celui-ci ne correspondant donc pas à une donnée toute faite qui transiterait par l'intermédiaire du canal du langage, mais au contraire au produit, au résultat même de l'activité de langage. Ce système de représentation se fonde sur le concept de **notion**. Antérieure à la catégorisation en mots (nom, verbe, etc.), la notion est du domaine de la représentation mentale ; elle n'est ni un noyau de sens ni un signifié de puissance, mais correspond à « un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre

cognitif »<sup>1</sup>. Elle peut être figurée par /être P/ (i.e. /être voiture/, /être grand/, etc.), une notion ne constituant qu'un **prédicable**, un ensemble de propriétés susceptibles d'être affectées à un objet. Une notion ne se conçoit donc qu'en **intension**, c'est-à-dire **qualitativement**. En associant des notions entre elles, on peut construire des **notions complexes**, des **contenus de sens**, par exemple </voiture/-/chien/-/écraser/>, qui, moyennant une série d'**opérations de repérage** par rapport à une **situation d'énonciation**, vont permettre de générer des énoncés représentant des **occurrences** de la notion complexe envisagée. Il est bien entendu hors de question ici de présenter en détail ces deux concepts fondamentaux que sont le repérage et la situation d'énonciation. Nous nous contenterons de rappeler que, dans l'approche proposée par la T.O.E., il n'existe pas de terme isolé, tout terme étant obligatoirement repéré par rapport à un autre terme, cette opération de repérage pouvant prendre plusieurs valeurs (identification, différenciation, rupture). Quant à la situation d'énonciation, qui comporte deux coordonnées essentielles,  $S_0$  pour le sujet énonciateur et  $T_0$  pour le moment d'énonciation, elle correspond au repère origine ultime. Nous n'en dirons donc pas plus sur ces deux outils métalinguistiques pour nous étendre un peu plus longuement sur le concept d'occurrence.

La notion, tout en étant strictement qualitative, et, donc, par définition insécable, peut en effet être fragmentée par des opérations d'individuation, qui donnent des exemplaires, des **occurrences** de la notion en question, l'ensemble de ces occurrences constituant son **extension**, c'est-à-dire l'ensemble des objets possédant ses propriétés constitutives. La **classe d'occurrences** ainsi associée à une notion permet de définir un **domaine notionnel** qui s'organise topologiquement en un **intérieur**, un **extérieur** et une **frontière** à partir d'une occurrence type, possédant toutes les propriétés caractéristiques de la notion, le **centre organisateur**. Cette répartition en zones s'effectue au moyen de l'opération de repérage mentionnée plus haut, une occurrence entretenant une relation soit d'identification soit de rupture soit enfin de différenciation avec le centre organisateur. Mais, encore une fois, faute de place, nous ne nous étendrons

---

<sup>1</sup> A. Culioli, 1999a : 100

pas sur la problématique du domaine notionnel, ni sur le concept de gradient qui lui est intrinsèquement lié.

La construction d'une occurrence dans ce modèle fait intervenir des paramètres de deux ordres différents. Toute occurrence est en effet appréhendée par rapport à une situation d'énonciation, qui, rappelons-le, se caractérise par ses coordonnées  $\mathcal{S}$  et  $\mathcal{T}$ . La construction d'une occurrence va de ce fait tout d'abord impliquer une délimitation d'ordre **qualitatif**, notée **Qlt**. Toute occurrence se définit en effet automatiquement comme occurrence de la notion /P/, c'est-à-dire comme occurrence ayant, pour l'énonciateur, la propriété P. Cette opération, qui consiste à identifier l'occurrence en la situant dans le domaine notionnel associé à la notion envisagée, est intrinsèquement liée à la **subjectivité de l'énonciateur** (coordonnée  $\mathcal{S}$ ), et est indissociable d'un processus d'**évaluation** de l'occurrence **par rapport au centre organisateur** (s'agit-il d'une véritable occurrence munie de la totalité des propriétés de la notion ?), voire de **valuation** pure et simple (s'agit-il d'une occurrence souhaitable ?), et on passe alors du cognitif pur à l'affectif, qui, nous le verrons, ne peut pas être évacué dans une théorie linguistique désireuse de représenter les phénomènes dans leur intégralité. Cette évaluation / valuation fait naturellement une nouvelle fois entrer en jeu des opérations d'identification et de différenciation.

La construction d'une occurrence implique d'autre part des paramètres d'ordre **quantitatif** notés **Qnt**. L'espace énonciatif dans lequel toute occurrence est obligatoirement située est en effet doté de coordonnées spatio-temporelles, notées  $\mathcal{S}$  ainsi que nous l'avons signalé plus haut. L'occurrence se trouve ainsi délimitée spatio-temporellement, et c'est cette délimitation essentiellement événementielle que symbolise la notation **Qnt**.

En résumé, toute occurrence est donc munie de deux dimensions, une dimension **qualitative** qui concerne son essence, et une dimension **quantitative** qui renvoie à sa manifestation existentielle.

La présente étude de *pouvoir* et de *devoir* va entièrement se fonder sur cette représentation de l'occurrence. A. Culioli (1991) a en effet montré, entre autres choses, comment les concepts Qlt et Qnt pouvaient permettre de représenter

certains phénomènes de détermination nominale. J.-J. Franckel, et D. Paillard (1991) ont ensuite étendu le recours à ces concepts au domaine de l'aspect, ou, plus précisément, de la typologie des procès. Dans les pages qui vont suivre, nous allons essayer à notre tour de montrer que, dans la mesure où ils embrassent à la fois, d'une part, la subjectivité de l'énonciateur et, d'autre part, l'ancrage spatio-temporel, l'existence de l'occurrence, ils sont également tout à fait à leur place dans le traitement des modalités<sup>2</sup>.

Prenons tout d'abord le cas de *pouvoir*. Dans un exemple comme le suivant, il a manifestement sa valeur dite épistémique :

(1) Les heures avancent rapidement. Que puis-je pour elle ? Il faut se décider. Il ne s'agit plus de moi ici. Que m'importent les hommes et leurs plates simagrées ? Que puis-je pour elle ?... la quitter ? Mais je la laisse seule en proie à la plus affreuse douleur. Cet automate de mari lui nuit plus qu'il ne lui sert. Il lui dira quelque mot dur, à force d'être grossier ; elle **peut** devenir folle, se jeter par la fenêtre.

Si je la laisse, si je cesse de veiller sur elle, elle lui avouera tout. Et que sait-on, **peut-être**, malgré l'héritage qu'elle doit lui apporter, il fera un esclandre. Elle **peut** tout dire, grand Dieu ! à ce c... d'abbé Maslon, qui prend prétexte de la maladie d'un enfant de six ans pour ne plus bouger de cette maison, et non sans dessein. Dans sa douleur et sa crainte de Dieu, elle oublie tout ce qu'elle sait de l'homme ; elle ne voit que le prêtre. (Stendhal)

La présence de la locution adverbiale *peut-être* dans le voisinage des deux occurrences de *pouvoir* confirme, si besoin était, la lecture épistémique du modal, cette locution pouvant d'ailleurs lui être substituée dans les deux cas, moyennant quelques modifications contextuelles. Dans cette interprétation, pour avoir recours à une terminologie familière, le modal indique une estimation, par le sujet énonciateur, des chances de validation de la relation prédicative, c'est-à-dire de venue à l'existence d'une occurrence de la notion complexe <elle – devenir folle> ou <elle – tout dire>. Autrement dit, le sujet énonciateur se prononce sur l'existence, sur les capacités d'ancrage spatio-temporel de l'occurrence, et donc, conformément à ce qui a été défini plus haut, sur sa délimitation quantitative.

---

<sup>2</sup> Alain Deschamps (1998) a déjà utilisé ces concepts dans l'analyse de la modalité, mais d'une façon qui, tout en étant compatible avec la nôtre, en diffère sensiblement.

Cette prise de position énonciative implique nécessairement un raisonnement de l'énonciateur, une forme d'évaluation faisant entrer en jeu la représentation mentale qu'il se fait de <elle – devenir folle> ou de <elle – tout dire>. Dans un tel contexte modal, c'est en effet uniquement en fonction de l'image qu'il a de ces deux notions complexes et de leurs propriétés constitutives que l'énonciateur peut être en mesure d'envisager leur existence dans la situation considérée, étant donné les caractéristiques de cette dernière, comme on peut d'ailleurs le constater dans l'exemple proposé. En d'autres termes, c'est en fonction de sa délimitation qualitative qu'est envisagée la délimitation quantitative de l'occurrence, et on a donc un problème d'adéquation au centre organisateur, c'est-à-dire à cette occurrence idéale qui pour l'énonciateur représente une « vraie » occurrence. Pour représenter ce phénomène dans le modèle proposé, nous considérerons que *pouvoir* dans l'exemple (1) marque la **compatibilité** des dimensions Qlt et Qnt de l'occurrence, rien ne s'opposant dans la représentation notionnelle qu'à l'énonciateur de la relation à son existence situationnelle, rien n'excluant qualitativement sa manifestation quantitative. On n'est pas loin de ce que Leibniz<sup>3</sup> appelait une « possibilité *a priori* ». Nous symboliserons cette opération par la notation (Qlt) (Qnt), dans laquelle l'ordre est pertinent, puisque l'on part de Qlt pour parvenir à Qnt, et où les parenthèses signifient que l'occurrence est instable, aussi bien qualitativement que quantitativement. Il y a en effet instabilité quantitative, la non-existence de l'occurrence n'étant pas exclue, mais également qualitative, dans la mesure où il peut s'agir, non pas seulement de l'absence, mais de l'altérité, toujours comme en (1) où *elle peut devenir folle, se jeter par la fenêtre* et *elle peut tout dire, grand Dieu ! à ce c... d'abbé Maslon* sont à l'évidence mutuellement exclusifs, du moins dans cet ordre. On a affaire à un véritable parcours des possibles, le terme de parcours étant pris ici dans un sens technique.

Considérons maintenant la valeur épistémique de *devoir* telle qu'elle apparaît dans l'exemple qui suit :

---

<sup>3</sup> Cité par Peirce (1867 : 107)

(2) Voyons, là...franchement...un gaillard comme vous **doit** avoir la tête chaude...vive...rien qu'à vos oreilles ça se voit... (Labiche)

*Devoir*, cela est bien connu, dans le domaine modal du non-certain, indique, de la part du sujet énonciateur, une certitude beaucoup plus élevée que *pouvoir*. Pour représenter ce haut degré de certitude, qui équivaut dans la plupart des cas à une quasi-certitude, nous choisirons de transcrire l'opération que marque le modal sous la forme de Qlt (Qnt). On retrouve, dans cette formule, les deux dimensions de l'occurrence de relation prédicative, et, tout comme avec *pouvoir*, pour les raisons exposées précédemment, c'est à partir de la délimitation qualitative de la relation que l'énonciateur est en mesure d'envisager sa délimitation quantitative. Cependant, contrairement à ce qui se passe avec *pouvoir*, le paramètre Qlt n'est pas entouré de parenthèses dans la formule proposée. On cherche à montrer ainsi que, si le paramètre Qnt est tout aussi instable qu'avec *pouvoir*, l'existence spatio-temporelle de la relation ne pouvant aucunement être posée avec une totale certitude, le paramètre Qlt est, lui, stabilisé. En d'autres termes, on pose que *devoir* crée un rapport **d'exclusivité**, et non de simple compatibilité, entre les deux dimensions de l'occurrence de relation prédicative : s'il y a occurrence d'un point de vue quantitatif, il s'agit nécessairement d'une occurrence ayant telle dimension qualitative, et aucune autre. *Devoir* marque donc l'élimination de l'altérité qualitative et est donc diamétralement opposé à *pouvoir* qui lui maintient cette altérité. Cette analyse concorde avec ce J. Piaget écrivait à propos du possible et du nécessaire : « ... la nécessité relève des compositions effectuées par le sujet et n'est pas un observable donné dans les objets, [...] elle n'est pas un état isolable et définitif mais résulte d'un processus de nécessitation, et [...] elle est solidaire de la constitution des possibles, ceux-ci engendrant des différenciations tandis que la nécessité est liée aux intégrations, d'où une équilibration de ces deux formations. »<sup>4</sup>, ou bien encore : « En un autre langage, les possibles constituent la source des ouvertures et la nécessité est celle des fermetures. »<sup>5</sup>. Cette idée transparait d'ailleurs dans les gloses qu'on peut appliquer aux deux énoncés proposés : *il ne peut pas en être*

---

<sup>4</sup> Piaget 1983 : 163

<sup>5</sup> Piaget 1983 : 172

*autrement, étant donné la situation, il n'y a pas d'autre conclusion/explication possible, qui reviennent l'une comme l'autre à une négation, une suppression de l'altérité.*

Cette différence se traduit naturellement au niveau des phénomènes linguistiques. A titre d'illustration, on peut ainsi remarquer que toute opération de centrage<sup>6</sup> est *a priori* exclue avec *devoir*, alors qu'elle est parfaitement compatible avec *pouvoir* :

(3) Quelqu'un **peut très bien** le lui avoir répété.

\*Quelqu'un **doit très bien** le lui avoir répété.

Avec *pouvoir*, le centrage marqué par *très bien* participe à une certaine stabilisation de la dimension qualitative de l'occurrence, ce qui se traduit par l'apparition d'une conviction, d'une certitude de l'énonciateur beaucoup plus forte que celle dont il ferait preuve si *pouvoir* apparaissait isolément. Avec *devoir*, par contre, qui implique d'emblée une élimination de l'altérité qualitative, une telle opération de stabilisation n'est bien entendu pas envisageable.

On comparera dans la même optique les acceptabilités différentes d'énoncés comme *tout peut/\*doit arriver, n'importe qui peut/\*doit l'avoir pris*, qui montrent clairement que, si *pouvoir* s'accommode parfaitement d'une opération de parcours qualitatif, tel n'est naturellement pas le cas de *devoir*.

Nous avons donc à ce stade à notre disposition deux représentations métalinguistiques des valeurs épistémiques de *devoir* et de *pouvoir*. Ces deux représentations doivent maintenant nous permettre d'effectuer un certain nombre de calculs aboutissant aux autres valeurs des deux modaux qui nous intéressent. Que se passe-t-il ainsi, par exemple, avec l'interprétation déontique de ces deux modaux ? Il s'agit là de l'une de leurs valeurs radicales, dans laquelle ils reçoivent

---

<sup>6</sup> « En effet, tout domaine est centré (centre organisateur fournissant le type ; centre attracteur fournissant le degré d'excellence) ; or *fort / très* marquent que les occurrences d'une notion situées à l'intérieur du domaine sont ramenées au centre attracteur (*fort grand, très grand ; grand ce qui s'appelle grand ; grand tout ce qu'il y a de [plus] grand ; grand grand ; vraiment grand* : toute occurrence est référée au centre attracteur, c'est-à-dire à la notion [prédicat] qui fournit la qualité par excellence. » (A. Culioli, 1990, p. 161)

respectivement, comme cela est bien connu, une lecture en termes d'ordre/obligation et de permission ? Les exemples suivants constituent une illustration de ce cas de figure :

(4) - Est-ce que je **dois** rester là ?

- Naturellement, vous **devez** rester là !

- Non ! Je veux dire : jusqu'où **puis-je** aller ?

- De là, à là. Et de là, à là !

- Bien, Sergent ! (Feydeau)

(5) Chanal, reposant son journal, et se retournant vers Francine. – Ah ! Tu as toujours cette bonne Madeleine ?

Francine. – Toujours.

Etienne. – Oh ! elle serait si contente si elle **pouvait** voir Monsieur !

Chanal. – Mais qu'elle vienne ! (A Francine) Tu permets ?

Francine. – Oui, oui.

Etienne, tout en remontant vers le fond. – Ah ! bien, c'est ça qui va lui faire plaisir ! (Parlant à la cantonade, direction gauche.) Venez, Madeleine !... Oui, oui ! vous **pouvez** ! Madame permet. (Feydeau)

Deux points sont à prendre en compte dans le cas de la valeur déontique des deux modaux. Le premier est qu'elle se caractérise systématiquement par la présence de relations intersubjectives, ainsi qu'on peut le constater dans les deux exemples proposés. On a en effet obligatoirement une source déontique, origine de la permission ou de l'obligation, qui ne correspond pas forcément comme on peut le voir en (5) à l'énonciateur, et un but déontique, destinataire de la permission ou de l'obligation, qui lui correspond à l'agent du procès. Le second point est en effet, ainsi qu'on vient de le laisser entendre, qu'on est nécessairement dans un contexte de type agentif, avec un sujet à référent animé et un procès de type processus. Ce n'était pas le cas dans les exemples envisagés précédemment où l'on était majoritairement dans le domaine de la prédication, de l'être (cf. *peut-être*), et non de l'événementiel, du faire, et où, en tout état de cause, on se trouvait systématiquement hors relation subjective.

Ces deux éléments, agentivité et intersubjectivité, font que, si les représentations (Qlt) (Qnt) pour *pouvoir* et Qlt (Qnt) pour *devoir*, peuvent fondamentalement être conservées, elles ne reçoivent par contre pas les mêmes



lectures. En effet, si, hors agentivité et intersubjectivité, les paramètres Qlt et Qnt sont forcément à mettre au compte du seul sujet énonciateur, qui se prononce, en fonction de ses représentations, sur l'existence de l'occurrence, tel n'est pas le cas dans un environnement de type déontique où la dimension Qlt dépend toujours de l'énonciateur, ou, plus précisément, de la source déontique, mais où la venue à l'existence de l'occurrence, c'est-à-dire la dimension Qnt est en définitive de l'unique ressort de l'agent-valideur, référent du sujet syntaxique. En outre, de par la relation intersubjective qui lie précisément agent-valideur et source déontique, le paramètre Qlt n'est plus lié à un processus d'évaluation supposant une confrontation de l'occurrence aux représentations notionnelles de l'énonciateur, mais à une forme de **valuation**, la confrontation de l'occurrence s'effectuant alors par rapport à ce qu'on pourrait appeler non plus les représentations, mais les **valeurs** notionnelles de la source déontique. La compatibilité (Qlt) (Qnt) marquée par *pouvoir* pourra donc se gloser par « rien ne s'oppose qualitativement dans les valeurs qui sont les miennes à ce que X amène la relation à l'existence », alors que *devoir*, Qlt (Qnt), qui suppose une sélection qualitative de l'occurrence, représente une valuation au sens fort, et pourra se gloser par « les valeurs qui sont les miennes excluent qualitativement toute alternative à la venue à l'existence de la relation ».

S'ajoute à la dissociation des deux paramètres Qnt et Qlt et à la lecture de ce dernier en termes de valuation le fait que l'agent-valideur destinataire de l'ordre ou de la permission peut lui aussi être à l'origine d'une forme de valuation de l'occurrence et donc faire entrer en jeu sa propre délimitation Qlt.

C'est l'intrication complexe de ces différents facteurs qui aboutit aux effets de sens caractéristiques de la valeur déontique des deux modaux. Prenons pour commencer la valeur de permission de *pouvoir*. Cette valeur de base suppose bien entendu que la venue à l'existence Qnt de l'occurrence n'entre pas en conflit avec ce que nous avons appelé les valeurs notionnelles de la source déontique, mais aussi qu'elle correspond au souhait, au désir de l'agent-valideur, ce qui relève également du domaine qualitatif. Ce dernier point est particulièrement clair en (5) (*elle serait si contente, c'est ça qui va lui faire plaisir*) et le premier en (6) :

(6) Oh ! vous **pouvez** rester, *vous ne me gênez pas*. (Feydeau)

Dès que l'on modifie cette configuration, on assiste à l'apparition de diverses nuances sémantiques. C'est par exemple ce qui se produit dans l'exemple qui suit :

(7) Oh ! ces hommes ! (A John) C'est bien, je vous chasse ! vous **pouvez** aller faire vos malles, vous n'êtes plus à mon service... Alphonse. (Feydeau)

Dans cet énoncé, l'occurrence envisagée ne peut être que évaluée négativement par l'agent-valideur, et, parallèlement, n'apparaît pas seulement indifférente, mais au contraire désirable à l'énonciateur. On glisse ainsi vers une valeur d'ordre plutôt que de permission.

On assiste à des fluctuations du même ordre avec *devoir*. Ainsi qu'il a été dit plus haut, *devoir*, en contexte intersubjectif, marque une valuation au sens fort. C'est une caractéristique d'une certaine manière désambiguïsante dans la mesure où une occurrence connotée négativement entraînera plutôt une interprétation épistémique que déontique. On peut ainsi comparer :

(8) Tu **dois** manger proprement.

Tu **dois** manger salement.

Alors que dans le premier cas c'est l'interprétation déontique qui s'impose, même si une lecture épistémique n'est bien évidemment pas totalement à écarter, dans le second, c'est à l'inverse la valeur épistémique du modal qui apparaît première, sauf dans un contexte type Famille Adams. Cela est très clairement lié aux connotations positive et négative que véhiculent respectivement *proprement* et *salement*, ce qui, outre une confirmation de l'analyse, constitue une preuve indéniable que la dimension affective, et pas seulement cognitive, doit être prise en compte dans l'étude du langage. On peut d'ailleurs noter l'existence d'énoncés comme (9) dans lesquels *devoir* pourrait facilement être paraphrasé par *être bien* :

(9) La Duchesse, commençant à se déshabiller. - Ah! bien, c'est pas de refus!... parce que vraiment, trempée comme je suis! (Changeant de ton.) Non, mais tout de même, mettre un peignoir à ta belle-sœur, je ne sais vraiment pas si je **dois**. (Feydeau)

Ce point mis à part, on retrouve avec *devoir* un ensemble de phénomènes apparentés à ceux qui viennent d'être rapidement évoqués pour *pouvoir*. Le schéma de base avec ce modal implique, comme nous l'avons dit, une valuation positive par la source déontique de la venue à l'existence de la relation, mais semble également supposer une valuation négative par le but déontique, le destinataire de l'ordre, ainsi qu'on peut le constater dans l'exemple qui suit :

(10) - Et *qui te dit que je veuille aller à la Fourche* ? répondit Germain avec humeur.  
Peut-être n'irai-je pas !  
- Si fait, Germain, vous **devez** y aller, vous irez, reprit la jeune fille. (Sand)

Ceci se conçoit du reste aisément dans la mesure où on n'a pas à obliger quelqu'un à faire ce que de toute façon il est disposé à faire. Il suffit d'ailleurs que cette valuation négative disparaisse pour qu'une interprétation du modal en termes d'ordre ou d'obligation devienne beaucoup plus problématique, comme dans l'exemple suivant où l'on a bien plutôt affaire à une recommandation amicale :

(11) Je te souhaite bon courage, prends soin de ta mère, mais en premier lieux, tu **dois** prendre soin de toi. (Document Internet)

Parmi les autres schémas envisageables, on peut aussi noter les cas où, bien que toujours valuée positivement par le sujet énonciateur, l'occurrence apparaît indifférente au but déontique, qui demeure cependant, en tant qu'agent-valideur, le seul responsable de sa venue à l'existence. On glisse alors vers des interprétations en termes de prière ou de supplication :

(12) - Oui... euh... je vais aller m'habiller... tu peux dormir encore si tu veux...  
- Je ne pourrai plus m'endormir... tu **dois** m'aider...  
- *Tu veux* que je t'aide à t'endormir ? (Document Internet)

On voit d'ores et déjà comment, tout en conservant une représentation métalinguistique unitaire, la prise en compte des dimensions qualitative et quantitative de l'occurrence de relation prédicative amène à opérer des distinctions relativement fines au sein de la valeur déontique. De manière similaire, elle permet de représenter le changement de valeur des deux modaux en contexte générique. Il est en effet bien connu que *devoir* et *pouvoir* ne se satisfont pas d'une interprétation épistémique dans un environnement générique, mais adoptent au contraire une valeur de type radical. Il en est ainsi de *devoir* dans les énoncés suivants :

(13) Une selle **doit** toujours être correctement ajustée et elle ne **doit** pas avoir de bords raides ou rugueux qui pourraient froter contre l'animal. (Document Internet)

(14) Le poulain **doit** être debout dans les 2 heures qui suivent la naissance et têter dans les 4 heures. (Document Internet)

Ces deux énoncés ont clairement une valeur générique, ce qui suppose un repérage de l'occurrence par rapport à la classe des situations, et implique du même coup que la relation prédicative se trouve à la fois coupée de tout ancrage spatio-temporel et de toute origine énonciative spécifiques. Il en résulte un passage à l'arrière-plan de la délimitation quantitative de l'occurrence et, conjointement, une mise en avant de sa dimension qualitative : on est dans le domaine des représentations cognitives transindividuelles, la restriction qualitative marquée par le modal, et l'élimination de l'altérité qui en résulte, étant valables en toute situation, à n'importe quel moment et pour n'importe quel énonciateur, ce qui peut se noter [Qlt (Qnt)]<sub>K</sub>. Etant donné l'opération marquée par le modal, on aboutit dès lors à une forme de nécessité, qui dans de très nombreux cas est de l'ordre de la propriété définitoire de la classe de termes envisagée, la non-validation éventuelle, représentée par le parenthésage de Qnt, remettant en question l'adéquation au centre organisateur du domaine notionnel, et pouvant éventuellement entraîner un rejet hors de la classe. Ainsi, par exemple dans le deuxième énoncé, une selle qui aurait des bords raides ou rugueux ne constituerait manifestement pas une **bonne** selle. Ce phénomène se matérialise dans des exemples comme les suivants, où l'on part d'une valuation explicite (ce qui est

« bon ») comme en (15) et (16) pour aboutir à des critères d'appartenance à la classe (ce qui est « vrai ») comme en (19) et (20), en passant par des problèmes de normalité (ce qui est « conforme ») comme en (17) et (18) :

(15) Pour être **satisfaisant**, le poulailler **doit** répondre aux conditions suivantes : [...].

(16) La truie est-elle une **bonne** mère ?

Une truie **doit** avoir au moins 14 trayons ; ceux-ci **doivent** être assez longs et minces pour que les porcelets puissent les saisir. [...] Parfois, les trayons situés vers l'arrière ne produisent pas beaucoup de lait. Une truie peut être incapable de nourrir tous ses petits et elle n'est plus **bonne** pour la reproduction.

(17) N'oubliez pas qu'un porc **doit** se précipiter sur la nourriture. S'il ne s'intéresse pas à la nourriture, c'est un signe de mauvaise santé.

(18) Le placenta **doit** être expulsé dans les 3 heures qui suivent la mise à bas. Si cela ne s'est pas produit au bout de 14 heures, il vous faudra obtenir l'aide du vétérinaire.

(19) Pour être un vrai dadaïste, on **doit** également être un anti-dadaïste. (Richter)

(20) Carbon. – C'est un gascon pourtant !

Le premier. – Un faux ! ... méfiez-vous ! Parce que, les gascons... ils **doivent** être fous : rien de plus dangereux qu'un gascon raisonnable ! (Rostand)

On assiste à une variation interprétative du même genre avec *pouvoir* en contexte générique. Comme le montrent les énoncés qui suivent, on a alors plusieurs valeurs possibles, qui, tout comme pour *devoir*, peuvent être considérées comme apparentées au delà de leurs différences sémantiques, et, généricité oblige, relèvent toutes du domaine des propriétés, ainsi qu'il apparaît d'ailleurs clairement dans le premier exemple (*ce qui caractérise aussi l'espèce*) :

(21) Le dromadaire **peut** courir à 40 km/h sur des distances de quelques kilomètres (3 à 5 km). Mais ce qui caractérise aussi l'espèce, c'est son endurance. (Document Internet)

(22) Parfois, on **peut** recouvrir le pied du chameau d'une toile épaisse ou de cuir pour empêcher la tuméfaction de s'aggraver. (Document Internet)

(23) Pour décorner un animal, vous avez besoin d'un fer qui **peut** être chauffé à l'électricité ou directement sur une flamme. (Document Internet)

(24) Les porcs sont très malins et apprennent vite. Ils **peuvent** être dangereux. (Document Internet)

(25) Les porcs **peuvent** souffrir d'infections dues à des poux de couleur foncée qu'on peut voir sur le corps de l'animal. (Document Internet)

Dans ces énoncés, qui ont tous un caractère manifestement générique, on peut, si on s'en réfère aux classifications traditionnellement admises, distinguer trois grandes interprétations : « capacité » pour le premier, « possibilité » pour les deux suivants, et « sporadicité » pour les deux derniers.

Comme j'ai essayé de le montrer dans un travail antérieur sur les modaux de l'anglais<sup>7</sup>, ce sont essentiellement des phénomènes de thématization qui distinguent la valeur de capacité de celle de possibilité : si c'est l'agent qui est repère constitutif et qui représente donc l'objet principal du discours, c'est la valeur de capacité qui s'impose ; si, par contre, c'est un terme autre, on obtient la valeur de possibilité, comme en (22) et (23), où le passif sans agent exprimé d'une part, et le pronom indéfini *on* en position sujet d'autre part interdisent de considérer l'origine du procès comme représentant le repère constitutif de l'énoncé.

On peut considérer, contrairement à ce qu'avance G. Kleiber (1983) à propos de la valeur de sporadicité, qu'elle est fondamentalement liée aux deux premières, et que c'est essentiellement un problème d'agentivité qui va faire pencher vers l'une plutôt que vers l'autre. On constate en effet aisément que, dans les deux exemples cités, toute d'agentivité est *a priori* exclue, soit parce qu'on renvoie à une forme d'état, soit parce qu'on a un prédicat qui n'est pas en lui-même susceptible de faire l'objet d'un processus de validation volontaire, et, partant, d'une agentivité (*souffrir*). On retrouve d'ailleurs, de ce point de vue, une nette composante affective dans l'interprétation du modal, un prédicat connoté négativement étant plus susceptible d'entraîner une interprétation sporadique qu'un prédicat connoté positivement. On peut à ce propos comparer :

(26) Les chameaux **peuvent** manger des plantes très dures / des plantes épineuses sans aucun risque.

Les chameaux **peuvent** manger des plantes trop dures / des plantes épineuses nuisibles pour leur santé.

---

<sup>7</sup> Gilbert 1987.

Pour les trois valeurs envisagées, contrairement à ce qui a été fait pour *devoir*, nous ne conserverons pas exactement la représentation utilisée jusqu'au présent. Dans un environnement de type générique, on est en effet dans le domaine de ce que Leibniz dénommait la « possibilité *a posteriori* » : « *We know a posteriori the possibility of a thing, when we actually experience its existence.* »<sup>8</sup>. Qu'il s'agisse de capacité, de possibilité ou de sporadicité, il semble que l'on a affaire à un possible qui est essentiellement basé sur l'existence préalable d'occurrences, comme cela apparaît explicitement dans l'énoncé suivant :

(27) Entre le recto et le verso d'une feuille, il y a une distinction réelle, je peux me faire une représentation d'un côté de la feuille sans me faire la moindre représentation de l'autre. Dans les choses recto et verso ne sont pas séparés, mais dans ma représentation recto et verso correspondent à deux représentations. Je dirais qu'il y a distinction réelle entre le recto et le verso de la feuille. Donc il **peut** y avoir distinction réelle entre deux choses qui ne sont pas véritablement distinguées. (Deleuze)

En conséquence nous proposerons de représenter l'opération en question sous la forme suivante : [(Qnt) QIt]<sub>K</sub>. Nous considérerons donc que c'est la dimension quantitative qui est fondamentale dans ce cas, c'est-à-dire l'existence d'occurrences par rapport à la classe des situations. Tel n'était pas le cas, nous l'avons vu, avec *devoir*. En contexte générique, la nécessité marquée par le modal est en définitive essentiellement basée sur l'absence (d'où une parenté avec l'impossible qui transparait dans des gloses comme : *il ne peut pas en être autrement*). Or, l'absence d'occurrences relève forcément de la représentation mentale, et c'est ce qu'est censée symboliser la primauté de la dimension QIt dans la représentation<sup>9</sup>. On peut également remarquer que nous n'avons pas mis le

---

<sup>8</sup> Cité par Peirce, 1867 : 107

<sup>9</sup> On rejoint ici indirectement ce qu'écrivait B. Russel à propos des propositions négatives : « Considérons, de la même manière, les propositions négatives qui paraissent avoir un rapport immédiat avec l'expérience. Mettons que l'on vous dise : « Il y a du beurre dans le garde-manger, mais pas de fromage. » Bien que ces deux énoncés semblent également basés sur l'expérience sensorielle du contenu du garde-manger, les deux énoncés « il y a du beurre » et « il n'y a pas de fromage » sont en réalité situés à des niveaux extrêmement différents. Il y a eu une occurrence déterminée, la vue du beurre, qui aurait pu évoquer à votre esprit le mot « beurre », même si vous n'aviez pas pensé au beurre. Mais il n'y a pas eu d'occurrence qui puisse se décrire par « ne pas voir de fromage » ou par « voir l'absence de fromage ». Vous devez avoir inspecté chaque chose dans le garde-manger et jugé, dans chaque cas, « ceci n'est pas du fromage ». C'est un *jugement* que vous faites. Vous ne l'avez pas *vu*. » (1969 : 86)

symbole Qlt entre parenthèses. Il est en effet possible de considérer que la seule instabilité est d'ordre quantitatif<sup>10</sup> : la propriété considérée s'applique effectivement à la classe envisagée ; seule sa manifestation est aléatoire, certains termes pouvant n'en être le support quantitatif qu'épisodiquement, voire jamais. Cette instabilité quantitative implique que la propriété ne peut en aucun cas être vue comme définitoire : son absence quantitative, sa non venue à l'existence dans une situation donnée, ne remet pas en question l'appartenance d'un élément particulier à la classe, à l'inverse de ce qui se passait avec *devoir*.

Deux cas de figure sont alors envisageables, selon qu'on a agentivité ou non. Dans un environnement agentif, on a une relation prédicative qui, par rapport à la classe des situations, apparaît susceptible de se voir associer *a priori* des occurrences quantitatives, et qui est donc construite comme ayant la propriété d'être réalisable, validable, qu'il s'agisse de capacité ou de possibilité. Dans un contexte non agentif, qui relève par avance du domaine de l'être, et donc de la propriété, l'association même d'occurrences quantitatives rend la propriété en question discontinue, « sporadique », et donc soit « transitoire » pour reprendre une expression de G. Kleiber (1983) soit « accessoire » selon le type de renvoi à la classe, avec une paraphrase en *parfois* dans le premier cas et en *certain*s dans le second.

On retrouve fondamentalement le même phénomène lorsque *pouvoir* est interprétable en termes de capacité, de possibilité ou de sporadicité et qu'il est fait référence, non pas à une classe de termes, mais à un terme spécifique, comme dans les exemples suivants :

(28) Bruto est le deuxième plus fort des Autobots, il **peut** soulever 190,000 lb et démolir un petit édifice d'un seul coup de poing. (Document Internet)

(29) Arnold. – [...] C'est le lad... (Malicieusement.) celui qui est chargé de distribuer les seaux d'eau, qui m'a collé le tuyau. Et lui, c'est un homme sérieux, de confiance. On **peut** le croire. (Feydeau)

---

<sup>10</sup> Ceci se traduit par un certain nombre de phénomènes linguistiques que nous n'aborderons pas en détail ici faute de place. A titre d'exemple, nous mentionnerons la difficulté à opérer un centrage au moyen de *très/fort bien* (\*Les porcs **peuvent** très bien être dangereux ; \*Le dromadaire **peut** fort bien courir à 40 km/h sur des distances de quelques kilomètres).



(30) Mais Joe se comporte d'une manière incohérente : amoureux et charmant un jour, il **peut** être odieux et agressif le lendemain sans que Tessa parvienne à comprendre pourquoi. (Document Internet)

La seule différence est que, ne nous situant plus dans un contexte générique, on ne travaille plus sur la classe des situations, mais sur **une** classe de situations, ce qui dans la formule pourra s'écrire  $(Qnt)_K Qlt$ . Nous n'envisagerons donc pas plus avant ce cas de figure qui est fondamentalement apparenté à celui que nous venons de traiter.

En guise de conclusion, nous nous contenterons de souligner une nouvelle fois l'intérêt d'une approche qui intègre d'emblée une dimension à la fois cognitive et affective dans son système de représentation métalinguistique. Seule une démarche de ce type semble en effet à même de rendre compte des différences d'interprétation de *pouvoir* dans une paire d'énoncés comme (31), qui se passe de commentaires :

(31) C'est bon, il **peut** venir ce soir. / Méfie-toi, il **peut** venir ce soir.

## **Bibliographie**

CULIOLI, Antoine, 1991, *Pour une linguistique de l'énonciation : Opérations et représentations*, Tome 1, HDL, Ophrys, Paris

CULIOLI, Antoine, 1999a, *Pour une linguistique de l'énonciation : Formalisation et opérations de repérage*, Tome 1, HDL, Ophrys, Paris

CULIOLI, Antoine, 1999b, *Pour une linguistique de l'énonciation : Domaine notionnel*, Tome 3, HDL, Ophrys, Paris

DESCHAMPS, Alain, 1998, « Modalité et construction de la référence », in N. Le Querler et E. Gilbert (éds), *La référence -1-, Statut et processus*, Travaux linguistiques du Cerlico n° 11, Rennes, P.U.R.

- GILBERT, Eric, 1987, *May, Must et Can et les opérations énonciatives*, Cahier de Recherche en Grammaire Anglaise n°3, Ophrys, Paris
- GILBERT, Eric, 2001, « A propos de *Will* », in P. Dendale & J. van der Auwera (éds), *Les verbes modaux*, Coll. *Cahiers Chronos*, 8, Amsterdam, Rodopi.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & PAILLARD, D., 1991, « Discret-Dense-Compact : vers une typologie opératoire », in C. Fuchs (éd.), *Les typologies de procès*, Klincksieck, Paris
- KLEIBER, Georges, 1983, « L'emploi "sporadique" du verbe Pouvoir en français, in J. David & G. Kleiber (éds), *La notion sémantico logique de modalité*, Klincksieck, Paris
- PEIRCE, Charles S., 1867, « Dictionary of Logic », in *Writings of Charles S. Peirce, A Chronological Edition, Volume 2, 1867-1871*, Indiana University Press
- PIAGET, Jean, 1983, *Le possible et le nécessaire, L'évolution du nécessaire chez l'enfant*, P.U.F., Paris